



L'année 2020 qui s'achève risque de rester dans nos mémoires comme une année particulièrement éprouvante pour la vie quotidienne de chacun, marquée par deux périodes de confinement qui ont durablement affecté les relations familiales et amicales, mais surtout perturbé sévèrement la vie de nos entreprises et commerces locaux.

Si la première période de la crise sanitaire a relativement épargné la très grande majorité de la population du village, la seconde période, dont nous ne sommes pas encore sortis, a touché un nombre conséquent de personnes de tous âges. Nous avons une pensée particulière pour les personnes âgées et pour les personnes fragilisées par des pathologies qui imposent la plus grande prudence dans les contacts intra familiaux et a fortiori les relations avec les tiers.

À l'aube de la nouvelle année, nous savons que les premiers mois de 2021 mettront encore à l'épreuve la protection de notre santé et nos habitudes de vie. Les difficultés économiques de notre pays affecteront tout autant notre région et de trop nombreux concitoyens resteront certainement encore à l'écart de l'emploi et de la reprise économique tellement nécessaires. Il nous faudra poursuivre des efforts qui n'épargneront personne et pourtant nous nous devons de contribuer à limiter les effets de cette crise sanitaire et sociale, pour apporter des réponses qui devront favoriser la construction de nouvelles perspectives et offrir au plus grand nombre, à commencer par notre jeunesse, l'opportunité de trouver la juste place en écho aux engagements et efforts consentis par chacun.

Je veux remercier tout particulièrement les agents publics, à commencer par les agents municipaux qui ont réalisé un important travail tout au long de cette année au service des habitants sans jamais se retrancher derrière un surcroît de protection et sont restés accessibles et disponibles. Un remerciement appuyé également à nos pompiers volontaires qui ont été beaucoup sollicités tout au long de cette année dans des conditions d'interventions rendues complexes et difficiles, et à notre facteur dont la gentillesse et la disponibilité sont appréciées par de très nombreux habitants. Mais je n'oublierai pas les équipes des chantiers départementaux qui ont régulièrement contribué au nettoyage des rues de la commune ou encore les personnels mandatés par la communauté de communes, qui ont assuré sans relâche la collecte des ordures ménagères ou encore assuré le fonctionnement quotidien de l'école.

La commune d'Emagny prendra sa part dans cette démarche collective et la poursuite de notre action sera guidée par la mise en œuvre de projets et d'actions qui contribueront à l'amélioration de la vie quotidienne dans notre cité. Nous inviterons les habitants à s'engager dans des projets qui participeront aussi au renforcement du vivre ensemble, au rétablissement et au développement de notre vie associative, à l'embellissement de nos quartiers et à la dynamisation de l'activité économique de notre secteur.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui ont choisi de nous rejoindre et qui participent au début de redressement de notre démographie, Emagny a besoin de consolider sa population, pour notre école, pour nos services notamment du secteur des soins, pour nos commerces et la vie de notre cité.

Je me joins à mes collègues, adjoints et conseillers municipaux, pour vous souhaiter une belle fin d'année et adresser à tous, mes vœux de bonne santé et de bonheur, malgré les circonstances, pour cette nouvelle année 2021. Essayons de prendre du recul et espérons un temps meilleur qui nous permette de regarder en arrière et de nous rassurer.

Martial Dardelin, Maire.

## Rétrospective de l'année 2020

### Mars -juin- juillet : Un début de mandat perturbé !

Les élections municipales en mars, c'était compter sans le confinement décrété le lendemain du premier tour !

Finalement il aura fallu attendre le second tour du 28 juin et l'élection du maire, des adjoints et la désignation des commissions le 3 juillet pour se mettre complètement au travail.

#### Les réunions du conseil municipal :

Ancien mandat : 25 janvier, 28 février

Nouveau mandat : 3 juillet, 8 juillet, 28 août, 16 octobre, 13 novembre, 11 décembre

Les commissions municipales se sont mises au travail dès le mois de mai pour préparer les dossiers du mandat : sécurité, travaux, habitat, vie sociale et animation du village, forêt.

### Janvier à mars : Les premiers travaux



La remise en état de tout le matériel des ateliers municipaux, camion, tracteur, élagueuse, tondeuse et la plupart de l'outillage à main... a mobilisé les adjoints, Guillaume et des bénévoles de la commune. Rangements, tri, nettoyage, changement de pièces rouillées par absence d'entretien, soudures, changement de pièces défectueuses ou cassées...

### Février : L'arrivée du nouveau relais de téléphonie

Attendu depuis bien longtemps, le nouveau relais installé à côté du château d'eau va permettre enfin d'assurer la couverture de la totalité du village en téléphonie mobile, la mise en service a été réalisée en août après que les raccordements électriques aient été réalisés.



### Mai : sortie du confinement : la gymnastique reprend... en extérieur !



La période de confinement a mis à mal l'activité des associations du village, les plus téméraires reprennent leurs activités, mais la plupart de celles-ci ne pourront redémarrer compte tenu de l'interdiction de l'accueil collectif en salle. La commune restera attentive aux besoins des associations qui participent à la vie du village.

### Mai : Acquisition du terrain et Aménagement du parking rue de Moncley

Le parking de la rue de Moncley appartenait en partie au propriétaire de la centrale hydroélectrique du moulin. La cession à l'euro symbolique à la commune de la partie manquante et du bras de l'Ognon qui le longe, a permis de procéder à un nettoyage du taillis et de la berge, redonnant aussi de la lumière aux maisons et du soleil aux riverains de la rue.



### Juin à septembre : la saison des travaux d'entretien extérieurs



Tout au long de l'été, de multiples travaux d'entretien ont été réalisés par Guillaume, avec l'appui quotidien d'Antoine et Gérard, par les bénévoles de Flor'anim. Tous les chemins de la commune ont été nettoyés, parfois ré-ouverts pour la promenade, et l'ensemble des massifs et plantations ont été régulièrement entretenus. Tous ces travaux ont été réalisés sans avoir à faire appel à des sous-traitances externes ! Bravo à toute l'équipe.

Fin août, une campagne de dératisation dans le réseau sous-terrain a également été réalisée par la société FCA.

## Septembre : Sécurité pour les piétons et amélioration de l'accès aux commerces

À la demande de la Communauté de communes et des enseignants de l'école, les enfants de la maternelle doivent accéder à l'école par la rue du Champ du Moulin dans la perspective des travaux de l'école.

La rue du Champ du Moulin est mise en accès limité aux riverains et un couloir piéton est aménagé pour les enfants que le bus dépose à l'arrêt du Monument aux Morts.



Les passages piétons sont rénovés et plusieurs sont créés, rue de Moncley, Grande Rue, rue des Accacias.

Une « zone bleue » est créée pour fluidifier le stationnement et l'accès aux commerces. Dans un premier temps, elle est à visée pédagogique et donc à titre d'essai, sans contrainte d'affichage de disque de stationnement et sans verbalisation. Le bilan sera établi avec les usagers et les commerçants au printemps 2021.

## Octobre à décembre : Des travaux multiples dans toute la commune



### Travaux communaux :

- Réfection du chemin de l'école depuis la rue du Champ du Moulin avec installation de deux candélabres,
- Ouverture du Chemin du Pautet pour rejoindre la rue de l'Avenir avec installation d'un candélabre supplémentaire,
- Aménagement de la sortie de la voie verte rue de Chevigney
- Démontage du dernier bâtiment du camping.

### Autres travaux publics sur la commune :

- Le chantier de l'école primaire est lancé depuis début décembre. La livraison des nouvelles classes est prévue pour le début de 2023.
- Le chantier de la fibre est également bien lancé pour une mise en service au cours de l'année 2022



## Décembre : Préparation de Noël et attribution de l'affouage



La fin d'année a été marquée par les préparatifs de Noël. Une quinzaine de personnes, réunie autour de Coco, ont réalisé en quelques heures l'illumination de la place des Tilleuls et le montage de la traditionnelle crèche qui attire toujours autant de curieux, petits et grands !

Mais Noël, c'est également maintenant la tradition de son marché, impulsé par l'énergie d'Aurélien Billotet qui a réuni, malgré la météo et les incertitudes liées au Covid, près de 30 exposants et une large participation des acheteurs venus nombreux.

Dernièrement, ce sont 18 affouagistes qui sont venus tirer au sort des lots, essentiellement composés de chêne et de hêtre. Les règles appliquées cette année visent à garantir la destination du bois ainsi concédé aux seuls affouagistes ou à leur proches, ascendants ou descendants directs.

## Les premiers projets pour l'année 2021

### Acquisition de la maison Quartier : maintien du commerce et création de 2 à 3 logements

La commune s'est portée acquéreur de la maison Quartier, et un accord est intervenu juste avant Noël.

Le projet s'inscrit dans la volonté du conseil municipal de tout mettre en œuvre pour le maintien et le développement du commerce local. Il permettra également d'augmenter l'offre locative de qualité, Emagny étant un site recherché également pour le locatif.

Le projet consistera à redéfinir un espace commercial conforme aux besoins et attentes de la clientèle, surélevé pour un accès à hauteur de la route et assorti d'un parking minute.

L'opération s'équilibrera financièrement et ne grèvera en aucune manière le budget communal.



### Réfection de la route de la Grange du Bas :



La route de la Grange du Bas est empruntée par de nombreux véhicules, notamment en provenance ou en direction de Chevigney.

En plus de ce trafic automobile, de nombreux camions transitent également par cet itinéraire, alors même que cette voie est limitée à 9t.

Aujourd'hui son état est très dégradé et ne permet plus de garantir la sécurité qui relève de la responsabilité de la commune.

A la suite d'un appel d'offre échu en décembre, la commission d'appel d'offre a retenu la société Roger Martin qui devra réaliser la remise en état au cours des premiers mois de l'année.

Ce chantier sera l'occasion de revoir le tonnage autorisé, hors usage agricole et forestier, des poids lourds qui empruntent nos voies communales en les dégradant.

### Aménagement de la place de la gare et de la rue de la gare :

La liaison entre le nouveau quartier de l'ancienne gare et la route départementale RD8 va faire l'objet d'une rénovation, intégrant l'aménagement de la place de la Gare avec la création de 11 places de parking, dont 1 pour les personnes à mobilité réduite, qui sera accolée à la salle de gare.

La voie sera aménagée avec une circulation protégée pour les piétons et vélos, et la sortie sur la départementale sera sécurisée.

Les réseaux eau et assainissement seront retraités à cette occasion. La sortie sur la RD8 sera sécurisée ainsi que par le réaménagement de l'espace dédié au garage Jeanvoine.



### Autres projets qui seront prochainement mis à l'étude :

- **La réfection de la rue de Moncley**, dont la réalisation dépendra de l'engagement du Département, sera l'occasion de la création d'une circulation piétonne protégée, la rue devant lors mise en sens unique. Ainsi tous les accès à l'école pourront se faire à pied, en site sécurisé, depuis tous les quartiers du village.
- **Le réaménagement de l'ancien camping** fera l'objet très prochainement du lancement d'une concertation avec les habitants qui voudront y être associés, et les travaux seront programmés sur la durée du mandat dans le cadre de l'organisation de la journée citoyenne, démarche participative dont nous reparlerons dans un prochain bulletin en 2021.
- **Le projet de passerelle sur l'Ognon**, permettra de rejoindre PIN dans des conditions de sécurité pour les piétons et vélos. Un accord est intervenu entre nos deux communes et les discussions vont bientôt démarrer avec la Communauté de communes et les départements du Doubs et de Haute-Saône.
- **Le réseau de défense incendie** sera actualisé avec la création d'une réserve dans le secteur de l'Abbaye et la reprise d'une partie du réseau actuel. Les études sont en cours depuis le mois de septembre.